

## FINANCEMENT DE LA DECENTRALISATION EN AFRIQUE

# Les acteurs réfléchissent sur l'accès à l'emprunt

LOMÉ abrite depuis hier un atelier sur l'amélioration de l'accès à l'emprunt des collectivités locales d'Afrique de l'ouest et du centre. Il est conjointement organisé par la BOAD (Banque ouest africaine de développement) et le PDM (Partenariat pour le développement). Son objectif est de sensibiliser les acteurs de la décentralisation et de réfléchir sur l'emprunt comme moyen d'amélioration des ressources financières des collectivités locales.

Abdou Yékini RADJI

Le contexte actuel de la décentralisation en Afrique de l'ouest et centrale se caractérise par un élargissement des compétences dévolues aux collectivités locales, contrastant avec un niveau de ressources propres, qui restent modestes voire faibles. L'amélioration de la mobilisation de ces ressources ne peut véritablement pas se réaliser sans l'impulsion de moyens extérieurs dont l'emprunt. De l'avis des techniciens en matière de décentralisation, l'accès des collectivités locales à cet outil aura pour effet, la réalisation d'investissements qui permettront aux

régionales et les collectivités. Selon le secrétaire exécutif du PDM, Owens Ndiaye, la réflexion induite par l'étude de



Pascal Bodjona, ministre en charge des collectivités locales

collectivités d'accroître leurs ressources propres.

Le PDM a mené une étude sur la problématique. Celle-ci a d'une part, établi l'état des lieux de l'accès des collectivités locales à l'emprunt en Afrique subsaharienne et d'autre part, proposé les voies à explorer afin d'améliorer l'accès des collectivités locales à ce mécanisme de financement.

Le présent atelier vient donc en écho aux résultats de ladite étude et offre un cadre de réflexion et d'échanges sur cette problématique entre les institutions financières nationales et

vrait «contribuer à assurer aux collectivités locales décentralisées, la capacité d'exercer leurs compétences actuelles et futures avec un degré d'autonomie financière leur permettant de satisfaire les principaux besoins de base de la population». Pour le ministre togolais en charge des collectivités locales, Pascal Bodjona, les institutions financières ont un rôle important à jouer dans le renforcement des ressources locales en même temps que pour impulser des innovations aux mécanismes de garantie et aux facilitations à imprimer aux procédures d'accès à l'emprunt

ainsi qu'à son remboursement.

La division de la population des nations unies prévoit qu'en 2025, la taille de population africaine serait de 1.3 milliards dont la moitié serait concentrée dans les villes. Cette forte urbanisation entraînera l'accroissement des besoins en infrastructures telles que l'eau, l'électricité, l'assainissement, les infrastructures éducatives et sanitaires, etc., que ni les Etats, ni les collectivités locales ne

sont en mesure de fournir aux citoyens du fait de l'insuffisance de moyens financiers. Depuis les années 90, en dépit de la volonté réelle des gouvernements africains, force est de reconnaître qu'après deux décennies de mise en œuvre des expériences, les processus de décentralisation semblent souffrir des difficultés d'opérer efficacement des transferts de compétences et de ressources ; d'obtention de l'adhésion, et de la participation effective des acteurs locaux et de la population

aux enjeux locaux propres.

Or, à l'instar des autres politiques publiques, la crédibilité de la décentralisation est désormais jugée dans une large mesure par la capacité des collectivités locales à assurer la fourniture des services aux populations et à contribuer au recul de la pauvreté. Il est donc d'une importance capitale de trouver de nouveaux moyens financiers adaptés au financement des investissements locaux pour palier aux difficultés auxquelles fait face la décentralisation en Afrique.

## MOBILISATION DES RESSOURCES EXTERNES DES STRUCTURES DECENTRALISEES

## Des délégués d'Afrique de l'Ouest et du Centre échangent sur l'amélioration de l'accès à l'emprunt des collectivités locales

La Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) abrite un atelier régional sur l'amélioration de l'accès à l'emprunt des collectivités locales d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Ces assises de deux jours, sur l'initiative du Partenariat pour le Développement Municipal (PDM), permettront d'une part d'échanger sur les expériences d'accès à l'em-

Une trentaine de délégués, venus de neuf pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, sont depuis hier,

Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest de même que des collectivités locales à tra-

prunt comme moyens des collectivités à mobiliser les ressources pour la fourniture adéquate des services essentiels de base aux populations. D'autre part, les travaux déboucheront sur l'impulsion d'une véritable dynamique pour l'amélioration de l'accès à l'emprunt des collectivités locales avec, à la clé, un agenda réaliste d'actions pour 2009/2010.

à l'emprunt en élaborant des propositions et des scénari de mise en œuvre.

rencontre des difficultés, notamment d'ordre financier qui ont un impact sur le niveau de finance-

atelier viennent en écho aux résultats d'une étude menée par le PDM qui a permis d'établir un état des lieux de l'accès des collectivités locales à l'emprunt en Afrique Subsaharienne et a proposé des voies à explorer, en l'occurrence le recours aux banques ré-

cés à l'emprunt ainsi qu'à son remboursement.

A ses dires, l'accès à l'emprunt à partir de procédures allégées et souples s'impose comme une garantie stable qui peut accroître les dimensions des opportunités à l'actif des potentialités de ces collectivités.



L'assistance, à l'ouverture de l'atelier.



Le ministre d'Etat Pascal A. Bodjona délivre son message de lancement des travaux.



Le président de la BOAD, Bio Tchané.



M. Gonda Kada représentant le président du conseil d'administration du PDM. (Photos Mme GERALDO)

au siège de la BOAD à Lomé, en atelier de réflexion et d'échanges sur la problématique de l'emprunt des collectivités locales.

Les participants émanent des institutions financières telles les banques régionales de développement, le marché obligataire, la

leurs associations et leurs ministères de tutelle.

L'objectif visé par l'atelier co-organisé par la BOAD et le Partenariat pour le Développement Municipal (PDM) basé à Cotonou au Bénin, est de lancer une dynamique d'amélioration de l'accès des collectivités locales

Sont inscrits au menu des débats, les systèmes de financement par l'emprunt et des cas pratiques de même que les mécanismes de garantie et le rôle des banques de développement.

Les travaux prennent fin ce soir sur la définition d'un plan d'actions pour l'année 2009-2010.

#### Problématique de l'emprunt pour les collectivités locales

La décentralisation comme instrument de gouvernance locale par la libre administration des collectivités est une option irréversible prise par presque tous les pays africains pour promouvoir le mieux-être des populations dans leur milieu local.

Mais force est de constater que le processus

des investissements publics locaux. Pour les pays de la zone UEMOA, les besoins de financement en biens publics locaux ne seraient couverts en moyenne qu'à hauteur de 6 % par les ressources budgétaires des collectivités locales.

\* Un taux si infime qui offre peu ou pas de chance d'impulser le développement économique local souhaité, selon les termes de M. Gonda Kada, représentant le président du conseil d'administration du PDM à l'ouverture des travaux.

D'où la nécessité de mobiliser des ressources externes par les collectivités locales pour relever le défi de financement des fournitures des services essentiels de base comme l'eau, la santé, l'assainissement, le transport, etc. Ainsi les travaux de cet

gionales de développement et au marché obligataire.

Dans les différentes interventions marquant l'ouverture de l'atelier, le président de la BOAD, M. Bio Tchané, M. Gonda Kada et le ministre d'Etat en charge de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, M. Pascal Akoussouléou Bodjona ont, tour à tour, souligné l'importance de l'emprunt comme source de financement des investissements des collectivités locales.

Selon le porte-parole du gouvernement, M. Bodjona, les institutions financières ont un rôle important à jouer dans "le renforcement des ressources locales et dans l'impulsion des innovations aux mécanismes de garanties et aux facilitations à imprimer aux procédures d'ac-

On retiendra que le Partenariat pour le Développement Municipal, initiateur de l'atelier, est une association d'envergure régionale qui a pour but

l'appui aux Associations de Pouvoirs Locaux d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Avec l'assistance financière et technique du ministère français des Affaires étrangères, de la Coopération Canadienne et de la Coopération Suisse, le PDM qui a son siège au Bénin, œuvre à renforcer les capacités des collectivités locales pour leur permettre d'assumer leurs compétences et de répondre aux besoins des populations.

L'association appuie également des acteurs dans la mise en œuvre des politiques de décentralisation.

Kossi N'BOUKE

#### AVIS DE REUNION

Le président du Conseil de Famille des Ressortissants du Village Tcharé à Lomé (CONFREVITAL) prie tous les membres et sympathisants dudit conseil à assister à une réunion le dimanche 05 juillet 2009 à partir de 09 heures 00 au lieu habituel à Caccavéli.

Vu l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous est vivement souhaitée.

Le Président,  
Professeur Kokou TCHARIE